

IA en environnement médico-réglementaire

Domaine : Intelligence artificielle & nouveaux usages · Réf. DAD-F-03

Utiliser l'IA à bon escient en contexte santé, dans le strict respect du cadre réglementaire.

Public visé	Personnels administratifs opérationnels non-médecins (secrétariats médicaux, CPTS, structures de santé).
Prérequis	Aucun.
Durée	½ journée
Effectif	10 maximum
Modalités	Présentiel (à domicile, en entreprise ou en salle) ; modules adaptables à distance.
Délai d'accès	De 1 à 6 semaines (voir ci-dessous).
Tarif	650 €

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les apports et les limites de l'IA en contexte de santé
- Distinguer les usages autorisés des usages à proscrire
- Respecter le cadre réglementaire : RGPD santé, secret professionnel, données sensibles
- Adopter les bons réflexes pour éviter les écueils

Programme

- Panorama de l'IA dans le secteur de la santé
- Cadre juridique : données de santé, hébergement HDS, secret professionnel
- Usages administratifs sûrs (synthèse, courriers, organisation) vs usages interdits
- Posture critique face aux résultats générés
- Ateliers pratiques sur des cas concrets et anonymisés

Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques

Formation en présentiel (à votre domicile, dans vos locaux ou en salle), alternant apports, échanges et ateliers pratiques sur ordinateur. Un support est remis à chaque participant. Certains modules peuvent être réalisés à distance en visioconférence.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire d'auto-positionnement en amont de la formation.
- Quiz et évaluation des acquis en fin d'atelier.
- Questionnaire de positionnement post-formation, pour mesurer la progression.
- Questionnaire de satisfaction à chaud.
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs et les acquis. Cette formation ne donne pas lieu à certification.

Modalités et délais d'accès

Inscription à réception de votre demande, via le formulaire de contact du site ou par e-mail. Un échange préalable permet d'adapter le programme à votre public. Délai d'accès : de 1 à 6 semaines avant le démarrage, selon les disponibilités et les éventuelles adaptations à produire (supports et livrables sur mesure).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

DigitAtDom souhaite rendre ses formations accessibles à toutes et tous. Si vous êtes en situation de handicap, contactez le référent handicap, Romain Helfer (romain.helfer@digitatdom.fr), afin d'étudier ensemble les adaptations possibles (pédagogiques, matérielles, organisationnelles) ou, si besoin, une orientation vers un acteur spécialisé.

Tarif

650 €. Prix nets de taxe. Exonération de TVA au titre de la formation professionnelle continue (article 261-4-4° a du CGI), attestation délivrée par la DRIEETS.

Indicateurs de résultats

Offre récente : les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, d'assiduité et d'atteinte des objectifs) seront publiés à l'issue des premières sessions.

DigitAtDom — Romain Helfer, entreprise individuelle. SIRET 983 874 413 00013 — APE 6202B. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 77 09330 77 auprès du préfet de région Île-de-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État). Contact : romain.helfer@digitatdom.fr — <https://digitatdom.fr>

Mise à jour : juin 2026 — version 1.0